



INSCRIPTIONS SCOLAIRES ANNEE 2025/2026

Les inscriptions à l'école élémentaire ([CP et nouveaux élèves](#)) et à l'école maternelle ([nés en 2022 et nouveaux élèves](#)) sont ouvertes.

PREMIERE ETAPE : L'INSCRIPTION à la Mairie (Par mail, voie postale) periscolaire@dingystclair.fr / 04 50 02 19 03- 04 50 02 06 27)

Du lundi 27 janvier au vendredi 28 février 2025 inclus

Merci de remplir et de transmettre à la Mairie les documents suivants :

1. **La fiche d'inscription sur la liste scolaire** dument complétée (disponible sur le site internet de la mairie www.dingystclair.fr ou sur demande à l'adresse suivante : periscolaire@dingystclair.fr / 04 50 02 19 03)
2. **Une photocopie de votre livret de famille**
3. **Un certificat de radiation de l'établissement d'origine** uniquement pour les enfants provenant d'une école extérieure
4. En cas de divorce : **un extrait du jugement**

DEUXIEME ETAPE : L'ADMISSION, elle se fera auprès du directeur de l'école maternelle et/ou de la directrice (intérim) de l'école élémentaire.

ECOLE MATERNELLE

Le vendredi 18 avril de 08h00 à 17h00, merci de prendre rendez-vous :

ce.0741428a@ac-grenoble.fr

Renseignements : 04 50 02 08 17 – Mme Clémence DIOUDONNAT

ECOLE ELEMENTAIRE

Le mardi 22 avril de 8h00 à 18h, merci de prendre rendez-vous :

ce.0740441C@ac-grenoble.fr

Renseignements : 04 50 02 17 87 – Mme Roxane CECEILLE

Les parents devront se munir du carnet de santé de l'enfant